

Réf: Dossier N° 145270

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TAKO MEDICAL » en abrégé « TK-MED »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY PLATEAU
DOKUI, NON LOIN DE LA MOSQUEE DU MAHOU., Lot 813, Ilot
44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 16 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAKO MEDICAL » en abrégé « TK-
MED »

Objet : Fournitures de matériel médical et accessoires,
Equipement de structures médicales, Réhabilitations de locaux
des structures médicales.

Et généralement, toutes opérations commerciales,
financières, mobilières, immobilières, ou financières se
rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-
dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY PLATEAU
DOKUI, NON LOIN DE LA MOSQUEE DU MAHOU., Lot 813, Ilot 44

Dirigeant(s) : M OUATTARA KOLOTCHELEMA SEYDOU SEVERIN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05454 du 29/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44428/GTCA/RC/2022 du 29/09/2022

